

Décision N°2021/29

Objet : Passation en procédure adaptée du marché public de fournitures de broyeurs d'accotement pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béwillers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Décisions du Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, dans le cadre de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020, portant notamment sur la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants :

Afin de renouveler le matériel des brigades vertes, un marché public de fournitures a été lancé en procédure adaptée le 25 octobre 2021.

Les plis des candidatures et des offres étaient à remettre électroniquement via le profil d'acheteur de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis avant le 08 décembre 2021.

La Commission d'Appel d'Offres a analysé les deux candidatures et évalué les offres reçues le lundi 13 décembre 2021.

L'offre transmise par NORD AGRI présente un montant global de 10 000 € HT (achat de deux broyeurs d'accotement (7400 € HT chacun) et reprise des deux anciens broyeurs (2 400 € HT chacun). La largeur de coupe est de 2,20 m, donc conforme aux besoins des brigades vertes. Seul point négatif, la garantie et sa couverture est faible par rapport à l'offre concurrente (1 an seulement et ne couvre que les vis de fabrication). La livraison est prévue deuxième quinzaine de mars si, notification du bon de commande avant le 31 décembre 2021.

L'offre transmise par NOREMAT présente un montant global de 20 295 € HT (achat de deux broyeurs d'accotement (10 930 € HT et 14 365 € HT) et reprise des deux anciens broyeurs (2 500 € HT chacun). La largeur de coupe est de 1,47 m pour le moins cher des deux et 1,81 m pour le second. Le poids des équipements ne permet pas d'obtenir une largeur de coupe supérieure compte tenu de la puissance de nos tracteurs. La livraison est prévue en mai 2022 si, notification du bon de commande avant le 31 décembre 2021.

Monsieur le Président, conformément à l'avis de la CAO, a attribué le marché public à la société NORD AGRI.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 17 décembre 2021 et de la publication le
17 décembre 2021

Vu,

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 17 décembre 2021

Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON